

EXTRAITS DE LA SEANCE DU 18 JUILLET 2013

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le jeudi 18 juillet 2013 à 20 h 30, salle du conseil municipal de la mairie, sous la présidence de Monsieur CUMONT Denis, Maire.

Etaient présents : MM. CUMONT, PECHENOT, GARNIER, CHANUT, Mmes DANREZ, GIABBANI, CAGNAT, MM. MADELENAT, ROBIN, Mme BARON, M. PERNOT.

Absents excusés ou représentés : MM. PREAU, VIGNOL (pouvoir à E. CHANUT).

Absente non excusée : Mme SUTTER.

Secrétaire de séance : M. DANREZ.

☆☆☆

TABLEAU DES SUBVENTIONS – RECTIFICATIF

Monsieur PECHENOT propose de modifier le tableau des subventions, afin de verser un complément de 110 € aux associations qui ont apporté leur contribution à l'animation de la soirée du 13 juillet.

PERSONNEL - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur le Maire fait savoir à l'assemblée qu'un des agents du secrétariat a réussi l'examen professionnel d'adjoint administratif de 1^{ère} classe et peut bénéficier d'un avancement de grade. Le conseil municipal décide de créer un poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe et de supprimer le poste d'adjoint administratif de 2^{ème} classe qui devient inutile.

CLECT – RAPPORT 2013

La Commission Locale d'Evaluation des Compétences Transférées s'est réunie le 3 juin concernant le versement de l'attribution de compensation à la commune de Champs-sur-Yonne, suite à son intégration à la Communauté de l'Auxerrois au 1^{er} janvier 2013, et a établi un rapport d'évaluation des charges transférées. Le calcul fourni par les services fiscaux donne une attribution de compensation de 223 395 € en tenant compte du prélèvement de 200 286 € au titre du FNGIR. Le rapport est adopté à l'unanimité.

ACHAT DE BOIS

Dans le cadre de la protection des rives du ru de Baulche, Monsieur le Maire propose au conseil, qui l'accepte, l'achat de deux petites parcelles de bois, dans la continuité de celles qui appartiennent déjà à la commune. Le coût, pour la surface totale des parcelles AD 194 et 198 de 12 a 37 ca, est de 250 € hors frais de notaire.

Monsieur le Maire propose de faire un diagnostic de l'état des arbres dans ce secteur dont certains ont été cassés ou fragilisés suite au violent orage du mois de juin. Une coupe serait probablement à envisager.

ACHAT TERRAINS DIVERS CHEMIN COTE DE BREANDES - INDEMNITE D'EVICION

Par délibération du 18 juillet 2012, le conseil municipal a décidé l'achat de diverses parties de terrains d'une surface totale de 547 m² pour l'aménagement du chemin de la Côte de Bréandes. Il y a lieu de verser une indemnité d'éviction à l'exploitant agricole. Le conseil accepte le versement, calculé depuis 2012 selon de nouvelles modalités, ce qui en porte le montant à 212 € pour 393 m² qui sont loués à un agriculteur.

AMENAGEMENT COTE DE BREANDES – PRIX DE VENTE DES TERRAINS A BATIR

Monsieur le Maire informe le conseil de l'avancement du dossier d'aménagement du chemin de la Côte de Bréandes et de la viabilisation des terrains qui le bordent. L'ensemble du coût des travaux est maintenant connu, ce qui permet de fixer le prix de vente des terrains à bâtir. Il s'établit comme suit pour chaque parcelle :

Part fixe = 10 000 € TTC + 72 € TTC par mètre carré utile.

DECISIONS DU MAIRE

Le conseil municipal prend acte des décisions du Maire prises en vertu de la délégation que lui a donnée le conseil municipal, en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour assurer diverses tâches de gestion courante :

- N° 2013/23 du 28/06/2013 : Vente de 6 stères de bois de chauffage.
- N° 2013/24 du 01/07/2013 : Avenant au contrat de fourniture des repas cuisinés pour le restaurant scolaire. Hausse de 2,3 % ce qui porte le prix du repas à 2,76 € TTC au 01/09/2013.
- N° 2013/25 du 02/07/2013 : Renonciation à exercer le droit de préemption urbain sur la vente d'une maison située dans le village.
- N° 2013/26 du 03/07/2013 : Exercice du droit de préemption urbain sur un terrain situé en zone IINAb du POS réservée à des activités à usage industriel, artisanal, commercial et de service et les équipements y afférant (bassin de rétention...), en application d'un plan d'aménagement d'ensemble. Le prix d'achat proposé respecte strictement le coût des autres acquisitions pour des terrains similaires dans la même zone.

MOTION – PROJET DE LOI DE TRANSFERT DES COMPETENCES D'URBANISME DES COMMUNES

Monsieur le Maire rapporte le texte de la motion votée par le conseil municipal de LINDRY contre le projet de loi de transfert des compétences d'urbanisme des communes au profit des intercommunalités, ce qui ôterait toute prérogative aux Maires en matière de maîtrise de l'espace. Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'adopter cette motion dans les mêmes termes.

AFFAIRES DIVERSES :

- Remplacement des volets de la mairie : Le Conseil Général de l'Yonne a attribué une subvention de 6 041 € au titre du dispositif « Villages de l'Yonne » pour le financement à hauteur de 30 % du remplacement des volets de la mairie avec installation de garde-corps aux fenêtres de l'étage. Une consultation va être lancée.
- Isolation thermique : La société DUBOIS Isolation et Industrie propose de réaliser l'isolation des combles perdus de la mairie et de ses bâtiments annexes. Cette opération donne lieu à une aide financière contre la récupération, par la société DUBOIS des certificats d'économie d'énergie. Le coût résiduel, pour la commune, est de 188,50 € HT pour la mairie et de 101,40 € HT pour le bâtiment abritant la salle de réunion du Club du 3^{ème} Age.
- Servitudes radioélectriques contre les obstacles et les perturbations électromagnétiques dans le département de l'Yonne : Le commissaire enquêteur a remis son rapport avec un avis favorable. Le dossier complet peut être consulté en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

- Plan Local d'Urbanisme de Saint-Georges-sur-Baulche : Suite à un vice de forme, un nouveau dossier complet sous forme numérique a été transmis pour avis. Concernant le projet d'extension des lotissements derrière le Cormier avec prolongement d'une voie ramenant la circulation sur Perrigny, le conseil municipal affirme qu'il n'est pas souhaitable d'ajouter du trafic en direction du carrefour de Perrigny, déjà très engorgé, avant la réalisation du futur giratoire. Un courrier dans ce sens sera adressé au Maire de Saint-Georges-sur-Baulche.
- Aérodrome de Branches – Plan de servitudes aéronautiques (PSA) et plan d'exposition au bruit (PEB) : Monsieur le Maire donne un compte rendu de la réunion qui s'est tenue le 21 mai 2013. Concernant le PEB, Perrigny se situe en zone D (bruit faible contenu par des doubles vitrages). Pour le PSA, il doit être révisé suite aux nouvelles normes de 2007. Cela impactera essentiellement les boisements, nombreux dans le secteur. Des coupes de bois seront donc nécessaires dès lors que la limite de servitude sera dépassée.
- Etude sur les eaux de ruissellement aux Bréandes : Le bureau d'étude a remis son rapport qui sera présenté prochainement aux habitants concernés par les problèmes d'inondation. A l'issue de cette concertation, des dispositifs seront mis en œuvre afin d'en réduire les conséquences.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 45.